



Union Départementale
des Syndicats du Cher

8 Place Malus
18000 BOURGES
Tél 02 48 21 24 79
Cgt.ud.cher@wanadoo.fr
www.ud18.cgt.fr

**Pour défendre nos retraites,
Pour exiger des hausses de salaires
et du travail stable qualifié**

GRÈVE et MANIFESTATIONS LE 15 OCTOBRE 2013

Jamais un gouvernement dit de «gauche» ne s'est attaqué si sauvagement aux salariés(ées), aux chômeurs, aux retraités. Nous l'avons déjà dit, nous nous y sommes opposés ; pour autant, le gouvernement Hollande applique sa stratégie capitaliste. Il met en œuvre l'ensemble des revendications et des souhaits du patronat, qui entraînent pauvreté, détresse et repli sur soi.

Nous ne devons pas accepter de nous soumettre à une logique qui entraîne l'ensemble de la classe salariale, les plus anciens et les plus jeunes, dans une régression de société sans précédent dans ce pays. Tout cela au profit de quelques-uns qui possèdent et se partagent l'ensemble des richesses produites seulement et exclusivement par les travailleurs.

En s'attaquant au financement des retraites, Hollande ne revient en rien sur les réformes précédentes de 1993, 2003, 2007 et 2010 pour lesquelles il faut demander leur abrogation par la loi.

Au contraire, il conforte et amplifie les effets négatifs et de recul des mesures prises par les gouvernements précédents.

**Tout le monde subira
les conséquences
des principales mesures !**

Allongement de la durée de cotisation

Avec la loi de 2010, le nombre d'années travaillées pour avoir le droit à une pension complète a été porté à 41,5. Le projet de loi actuel dit qu'il faudra travailler pendant 43 ans pour les moins de 40 ans... mais l'augmentation du nombre de trimestres à cotiser concerne tous les salariés de moins de 55 ans ! (voir tableau ci-dessous).

Les travailleurs vont, encore une fois, travailler plus longtemps tandis que nombre de personnes recherchent contre vents et marées un travail. Un vrai travail qualifié avec un salaire correspondant aux besoins de la personne. Les femmes comme les salariés ayant des métiers pénibles ne seront pas reconnus contrairement à ce qui peut être dit ici où là. La pénibilité, comme l'égalité salariale, ne doit pas être une affaire de départ à la retraite. Nous demandons l'application stricte des lois existantes pour mettre fin à l'exposition dangereuse des salariés et la reconnaissance du travail des femmes.

Cette réforme ne règlera en rien le sort de millions de retraités déjà fragilisés. Le report de la revalorisation annuelle des pensions du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, c'est un vol dissimulé de 1,5 milliard d'euros par an dans les poches des retraités. Nous devons nous battre tous et toutes pour notre système de retraite, notre Sécurité Sociale en imposant une augmentation massive des salaires et des cotisations dites «patronales» (notre salaire). Les politiques sur l'emploi ne changent rien pour des millions de chômeurs. Une politique de contrainte envers le patronat, adossée à la ré industrialisation et la relocalisation des productions doit être envisagée avec les salariés.

La solution ne passera que par l'intervention massive des salariés.

Augmentation des cotisations retraite sans hausse des salaires

Cela impliquera des baisses des salaires nets pour tous alors que, côté patronat, l'assurance d'une compensation sur les cotisations sociales famille leur a été donnée par le gouvernement.

Si vous avez :	55 ans	52 ans	49 ans	46 ans	43 ans	40 ans
Nombre de trimestres à cotiser en plus pour une retraite à taux plein	1	2	3	4	5	6
Nombre total d'annuités nécessaires pour une retraite à taux plein	41 ans + 3 trimestres	42 ans	42 ans + 1 trimestre	42 ans et demi	42 ans + 3 trimestres	43 ans

Trop de retraités par rapport aux actifs ?

Cet argument démographique de l'accroissement du nombre de retraités par actif pour justifier un allongement de la durée de cotisation ne tient pas plus la route.

En 1960, 4 actifs pour 1 retraité ;
en 2000, 2 actifs pour 1 retraité ;
en 2020, 1,5 actif pour 1
retraité. C'est vrai.

Mais d'ores et déjà, les
deux actifs produisent une fois
et demi plus que les quatre d'il y
a soixante ans par l'augmen-
tation de la productivité du
travail.

A l'horizon 2020, un actif
produira plus que les deux
d'aujourd'hui.

Donc il y aura autant de
richesses disponibles pour les
retraites.

**La conclusion est simple :
suite aux réformes successives,
les salariés travaillent plus,
plus longtemps
et partent à la retraite
avec une pension de misère.**

Alors plutôt que de nous laisser raconter des histoires, exigeons avec la CGT :

- L'abrogation des décotes.
- Le retour de l'âge de départ à la retraite à 60 ans maximum pour tous à 75 % du meilleur salaire brut soit, un salaire continué (100% du net) pour aller progressivement vers un départ dès 55 ans.
- La validation dès 18 ans des périodes d'études, de formation, de recherche d'emploi, d'inactivité forcée.
- Le départ anticipé à la retraite au regard de l'exposition à la pénibilité du travail dès 50 ans.
- L'indexation des pensions retraites sur les salaires.
- Pas de retraite en dessous du SMIC à 1700 € bruts.
- La revalorisation générale des salaires, des pensions de 400 euros par mois, et des cotisations sociales.
- La reconnaissance universelle de la qualification assurant à qualification égale salaire égal et de fait l'égalité salariale Femme/Homme.
- Des créations d'emplois stables qualifiés par la relocalisation de productions, d'industries et par le renforcement d'emplois statutaires dans la fonction publique pour améliorer la qualité des services publics de proximité.
- La transformation de tous les emplois précaires (CDD, intérimaires...) en emplois stables qualifiés à temps plein (CDI dans le privé et emplois statutaires dans la fonction publique et le secteur nationalisé).
- L'arrêt des exonérations.

MARDI 15 OCTOBRE 2013

JOURNÉE NATIONALE DE GRÈVE ET MANIFESTATIONS RETRAITE - SALAIRES - EMPLOI

BOURGES	10 h 30	Place Séraucourt
VIERZON	10 h 30	Forum République
ST FLORENT	10 h 30	Place de la République
ST AMAND	10 h 30	Place Carrée
LA GUERCHE	10 h 30	Place du Général de Gaulle